



A Porte-de-Savoie, le 2 juillet 2024

A l'attention des membres du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal de la commune de Porte-de-Savoie se réunira

Mardi 9 juillet 2024 à 18h30

Mairie de Porte-de-Savoie
Salle du conseil municipal
77, place de la mairie
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Je vous remercie de votre participation à cette séance et vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Installation d'un nouveau membre du conseil municipal
- ✓ Approbation du PV de la séance du 11 juin 2024

DELIBERATIONS

AFFAIRES GENERALES

- ✓ Délibération 09072024D01 : mise à jour du tableau des commissions municipales permanentes

URBANISME

- ✓ Délibération 09072024D02 : arrêt du Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation

FONCIER

- ✓ Délibération 09072024D03 : cession des parcelles cadastrées A2895 et A1933 à la communauté de communes Cœur de Savoie dans le cadre de l'extension de Plan Cumin
- ✓ Délibération 09072024D04 : conventions de servitudes dans le cadre de travaux de restructuration du réseau d'eau potable

TRANSITION ENERGETIQUE

- ✓ Délibération 09072024D05 : approbation du plan d'actions pour la transition écologique de Porte-de-Savoie et demande du label « Territoire engagé pour la transition écologique »
- ✓ Délibération 09072024D06 : réalisation d'un diagnostic du patrimoine Eclairage public
- ✓ Délibération 09072024D07 : réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES
- ✓ Délibération 09072024D08 : avis de la commune dans le cadre de l'enquête publique pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque Alpes Cœur Energies

ENVIRONNEMENT


- ✓ Délibération 09072024D09 : convention avec le SIBRECSA pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux et mise à disposition de ce broyeur aux habitants de Porte-de-Savoie

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Délibération 09072024D10 : création d'un emploi d'ATSEM (poste non permanent) dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

DIVERS

- ✓ Compte-rendu des décisions du maire prises sur le fondement de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGCT et de la délibération 28052020D09 du conseil municipal de Porte-de-Savoie.
- ✓ Questions orales

 Le Maire
Franck VILLAND

